

de la façon dont elles sont appliquées. Des articles et entrefilets sont publiés, de temps à autre, dans la Gazette du Travail, sur ces sujets. En 1917, le ministère du Travail entreprit la publication d'un recueil contenant le texte de toutes les lois ouvrières, soit fédérales, soit provinciales; l'année 1915 fut choisie comme point de départ et l'on procéda à la compilation de toutes les lois de cette nature en vigueur à la fin de cette année-là, puisées dans les éditions les plus récentes des Statuts Révisés. Une brève introduction explique la méthode suivie dans le choix et la classification des matières, et une table des matières complète ce recueil. L'on se propose d'imprimer un volume semblable tous les cinq ans; d'autre part, dans la période intermédiaire, on publiera des rapports annuels relatifs à la législation ouvrière de l'année précédente. Outre le texte des lois, ces rapports annuels contiennent un résumé succinct et un index alphabétique. Les rapports sur les lois ouvrières de 1916, 1917 et 1918, ont paru successivement.

**Organisations ouvrières.**—A la fin de 1918, les syndicats ouvriers (trade unions) comptaient 248.887 membres, répartis entre 2,274 sections locales, d'affiliations diverses. En 1917, ils comptaient 204,630 membres et 1,974 sections; il y a donc eu une augmentation de 44,257 membres et de 300 sections nouvelles durant l'année. Dans cette armée du travail, on comptait en 1918, 201,432 ouvriers qui appartenaient aux syndicats internationaux, lesquels possédaient 1,897 branches au Canada; les 47,455 autres faisaient partie des unions nationales ou indépendantes. Il y eut donc un gain de 36,536 membres pour les syndicats internationaux, de 5,585 membres pour les unions nationales et de 2,136 membres pour les groupes indépendants. Un rapport traitant des groupements ouvriers a été publié annuellement par le ministère, de 1911 à 1918.

**Différends industriels.**—Durant 1918, 196 grèves et lockouts vinrent à la connaissance du ministère du Travail, au lieu de 148 en 1917. Ces 196 grèves ont affecté 766 patrons et 68,489 ouvriers, qui ont perdu de la sorte 763,341 jours de travail. Les chiffres de 1918 présentent une augmentation sur ceux de 1917 de 52 patrons et de 20,160 ouvriers affectés par les grèves; au contraire, le nombre des journées perdues a décréu de 371,629. Sur ces 196 grèves, 191 commencèrent en 1918, les cinq autres avaient débuté en 1917. Parmi les industries qui ont le plus souffert des grèves en 1918, citons la métallurgie, la machinerie et les transports qui comptent 45 grèves, auxquelles ont pris part 22,069 employés, ayant perdu 229,574 jours. Vingt-deux grèves se sont déclarées dans les mines; 13,850 ouvriers ont cessé le travail, perdant 163,585 jours. Les entreprises de transports ont souffert de trente-trois grèves, affectant 15,342 ouvriers et ayant entraîné une perte de temps, égale à 114,748 journées de travail. Enfin, dix-neuf grèves ont été signalées dans le bâtiment, rendant oisifs 1,912 ouvriers. Entre toutes les provinces, Ontario vient au premier rang; elle eut à subir 71 grèves, entraînant une perte de travail évaluée à 134,234 journées. Alberta vient ensuite avec 31 grèves, puis la Colombie Britannique avec 26 grèves, ayant causé la perte de 201,355 journées de travail. On compta 18 grèves au Manitoba, 15 dans Québec, 13 en Nouvelle-Ecosse; la Saskat-